

Nom commercial : Elecolit ® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Elecolit ® 3661

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées

SU3 Utilisations industrielles: Utilisations de substances en tant que telles ou en préparations sur sites industriels
PC1 Adhésifs, produits d'étanchéité

Utilisations déconseillées

SU21 Utilisations par des consommateurs: Ménages privés (= grand public = consommateurs)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Permapack AG
Reitbahnstrasse 51
9401 Rorschach
No. de téléphone +41 71 844 12 12
No. Fax +41 71 844 12 13

Adresse/Fournisseur

Panacol-Elosol GmbH
Stierstädter Straße 4
61449 Steinbach / Taunus
No. de téléphone +49617162020
No. Fax +4961716202593
Adresse email de la personne
responsable pour
cette FDS msds@panacol.de

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7 jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)
Skin Sens. 1 H317
Aquatic Acute 1 H400
Aquatic Chronic 1 H410

Produit classé et étiqueté d'après le règlement (CE) no 1272/2008.
Pour l'explication des abréviations voir section 16.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Pictogrammes de danger

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

**Mention d'avertissement**

Attention

Mentions de danger

H317

Peut provoquer une allergie cutanée.

H410

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de prudence

P261.9

Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P273

Éviter le rejet dans l'environnement.

P280

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

P333+P313

En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin.

P391

Recueillir le produit répandu.

P501.1

Éliminer le contenu/réceptacle dans une installation d'incinération industrielle.

composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient

Cycloaliphatic Epoxyresin

Informations complémentaires

EUH205

Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.

2.3. Autres dangers

Pas de dangers particuliers à mentionner.

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT. Le produit ne contient aucune substance vPvB. Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes pour l'homme. Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants**Composants dangereux****Silver**

No. CAS

7440-22-4

No. EINECS

231-131-3

Numéro

01-2119555669-21

d'enregistrement

Concentration

≥ 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1

H400

Aquatic Chronic 1

H410

Cycloaliphatic Epoxyresin

No. CAS

2386-87-0

No. EINECS

219-207-4

Numéro

01-2119846133-44

d'enregistrement

Concentration

≥ 25 < 50 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1

H317

EUH205

ATE

orale

5

mg/kg

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

2-hydroxyethyl ricinoleate

No. CAS 106-17-2

No. EINECS 947-976-2

Numéro 01-2120770772-48

d'enregistrement

Concentration $\geq 2,5 < 10 \%$

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Aquatic Acute 1 H400

Aquatic Chronic 1 H410

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Protéger les secouristes. Dans tous les cas, présenter au médecin la fiche de données de sécurité.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas d'inhalation massive de vapeurs, appeler aussitôt un médecin.

En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon. En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux

Ecarter les paupières, rincer soigneusement les yeux avec de l'eau (15 min.). Appeler aussitôt un médecin.

En cas d'ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'emballage ou l'étiquette. Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau. Faire boire beaucoup d'eau par petites gorgées. Ne pas faire vomir.

Protéger les secouristes

Secouristes: Faites attention à l'autoprotection. Informations concernant les équipements individuels de protection : voir Section 8.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun symptôme connu à ce jour.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**Avis aux médecins / Risques**

Après l'ingestion avec le vomissement suivant il se produit l'aspiration dans les poumons et ca peut provoquer la pneumonie chimique ou l'étouffement

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Mousse

Moyens d'extinction non-appropriés

Jet d'eau

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

En cas d'incendie, formation possible de gaz dangereux. tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote, etc..

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Ne pas inhaler les gaz dégagés lors d'une explosion ou d'un incendie. En cas d'incendie, utiliser un appareil de protection respiratoire approprié.

Autres données

Collecter séparément l'eau d'extinction contaminée, ne pas la rejeter dans les canalisations. Les résidus d'incendie et l'eau d'extinction contaminée doivent être éliminés conformément à la réglementation locale en vigueur.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Eviter la contamination de la peau, des yeux et des vêtements. Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la propagation à la surface (par ex. à l'aide de digues ou de barrières anti-huile). Ne pas rejeter dans les canalisations d'égout/les eaux superficielles/les eaux souterraines. En cas d'écoulement du produit dans les canalisations d'égout, informer immédiatement les autorités compétentes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être éliminé conformément à la réglementation en vigueur.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Eviter la formation d'aérosol. Assurer une bonne aération des locaux, éventuellement procéder à une aspiration sur le lieu de travail. Conserver le récipient bien fermé. Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Exigences concernant les aires de stockage et les conteneurs

Conserver dans l'emballage d'origine bien fermé. Aire de stockage dotée d'une bonne aération. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale. Prévoir un sol étanche et résistant aux solvants.

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510 10

Des liquides combustibles

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver les récipients hermétiquement fermés, à l'abri de l'humidité, dans un endroit frais et bien ventilé. Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil. Observer les précautions indiquées sur TDS.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Préparation de colle

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Autres données

Autres paramètres à contrôler ne sont pas connus.

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Dose dérivée sans effet (DNEL)/dose calculée d'effet minimum (DMEL)**Silver**

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,1	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	0,04	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Population générale	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	orale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	1,2	mg/kg/d

Cycloaliphatic Epoxyresin

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	par inhalation	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	4,4	mg/m ³

Valeur type	Dose dérivée sans effet (DNEL)	
Groupe de réf.	Ouvrier	
Durée d'exposition	Long terme	
Voie d'exposition	dermale	
mode d'effet	Effet systémique	
Concentration	5	mg/kg/d

Concentration sans effet prévisible (PNEC)**Silver**

Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	0,04	µg/l
méthode	Répartition sensibilité	
Source	ECHA	

Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Conditions	Long terme	
Concentration	0,86	µg/l
méthode	Coefficients de détermination	
Source	ECHA	

Valeur type	PNEC
Type	STP
Conditions	Long terme

Nom commercial : Elecolit ® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Concentration	0,025	mg/l
méthode	Coefficients de détermination	
Source	ECHA	
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Conditions	Long terme	
Concentration	438,13	mg/kg
méthode	Coefficients de détermination	
Source	ECHA	
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Conditions	Long terme	
Concentration	438,13	mg/kg
méthode	Coefficients de détermination	
Source	ECHA	
Valeur type	PNEC	
Type	Sol	
Conditions	Long terme	
Concentration	1,41	mg/kg
méthode	Répartition sensibilité	
Source	ECHA	
Cycloaliphatic Epoxyresin		
Valeur type	PNEC	
Type	Eau douce	
Concentration	0,024	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Eau salée	
Concentration	0,002	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	STP	
Concentration	19,5	mg/l
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment d'eau douce	
Concentration	0,211	mg/kg
Valeur type	PNEC	
Type	Sédiment marin	
Concentration	0,021	mg/kg

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène

Tenir un dispositif de rinçage pour les yeux à disposition. Ne pas inhaler les gaz/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas fumer, ne pas manger ni boire sur le lieu du travail. Se laver les mains avant les pauses et au moment de quitter le travail. Se nettoyer très soigneusement la peau après le travail (soins complémentaires si nécessaire).

Protection respiratoire - Note

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié. En cas de brève exposition, utiliser un appareil filtrant avec filtre A

Protection des mains

Nom commercial : Elecolit ® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Gants résistant aux produits chimiques

Utilisation

Contact de courte durée avec les mains

Matériau approprié

nitrile

Épaisseur du gant

>= 0,4 mm

Temps de pénétration

> 480 min

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles****État de la matière**

liquide

Couleur

gris argent

Odeur

caractéristique

Point de fusion

Remarque

non déterminé

Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition

Remarque

non déterminé

inflammabilité

évaluation

non déterminé

Limite inférieure et supérieure d'explosion

Remarque

non déterminé

Point d'éclair

Valeur

> 100 °C

Température d'inflammabilité

Remarque

non déterminé

température de décomposition

Remarque

non déterminé

valeur pH

Remarque

non déterminé

Viscosité**dynamique**

Valeur

20000 à 40000 mPa.s

température

25 °C

solubilité(s)

Remarque

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque

non déterminé

Pression de vapeur

Remarque

non déterminé

Densité et/ou densité relative

Valeur

2,6

g/cm³

température

25 °C

Densité de vapeur relative

Remarque

non déterminé

9.2. Autres informations

Nom commercial : Elecolit ® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

La limite de l'odeur

Remarque non déterminé

Le coefficient de l'évaporation

Remarque non déterminé

Hydrosolubilité

Remarque non déterminé

propriétés explosives

évaluation non déterminé

Propriétés comburantes

Remarque non déterminé

Autres données

Aucun(e) n'est connu(e).

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

10.2. Stabilité chimique

Pas de réaction dangereuse connue.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réaction dangereuse connue.

10.4. Conditions à éviter

Pas de réaction dangereuse connue.

10.5. Matières incompatibles

Aucuns connus.

10.6. Produits de décomposition dangereux

tels que monoxyde et dioxyde de carbone, fumées, oxyde d'azote, etc..

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008****Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	19,6078	mg/kg
méthode	valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

Toxicité aiguë par voie orale (Composants)**Cycloaliphatic Epoxyresin**

Espèces	Rat (mâle / femelle)	
NOAEL	5	mg/kg
Durée d'exposition	90	d
méthode	OCDE 401	

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Remarque non déterminé

Toxicité aiguë par inhalation

Remarque non déterminé

Corrosion/irritation cutanée

Remarque non déterminé

lésions oculaires graves/irritation oculaire

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Remarque non déterminé

sensibilisation

Remarque non déterminé

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée

Remarque non déterminé

Mutagénicité

Remarque non déterminé

Toxicité pour la reproduction

Remarque non déterminé

Cancérogénicité

Remarque non déterminé

toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)

Remarque non déterminé

11.2. Informations sur les autres dangers**Propriétés perturbant le système endocrinien chez l'homme**

Le produit contient aucune substance présentant des propriétés de perturbations endocriniennes chez l'homme.

Expériences issues de la pratique

L'inhalation peut provoquer des irritations des voies respiratoires.

Autres données

Absence de données toxicologiques.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Indications générales**

non déterminé

Toxicité pour les poissons (Composants)**Cycloaliphatic Epoxyresin**

Espèces	truite arc-en-ciel (Oncorhynchus mykiss)		
CL 50	24		mg/l
Durée d'exposition	96	h	

Silver

Espèces	Pimephales promelas		
CL 50	1,2		µg/l
Durée d'exposition	96	h	
Source	ECHA		

Toxicité pour les daphnies (Composants)**Cycloaliphatic Epoxyresin**

Espèces	Daphnia magna		
CE50	> 10	à	100 mg/l
Durée d'exposition	48	h	

Silver

Espèces	Daphnia magna		
CE50	0,22		µg/l
Durée d'exposition	48	h	
Source	ECHA		

Toxicité pour les algues (Composants)**Cycloaliphatic Epoxyresin**

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Espèces	Selenastrum capricornutum	
CE50	22	mg/l
Durée d'exposition	9 h	

Toxicité pour les bactéries (Composants)**Cycloaliphatic Epoxyresin**

Espèces	boue activée	
CE50	> 2000	mg/l
Durée d'exposition	3 h	

12.2. Persistance et dégradabilité**Indications générales**

non déterminé

12.3. Potentiel de bioaccumulation**Indications générales**

non déterminé

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)

Remarque non déterminé

12.4. Mobilité dans le sol**Indications générales**

non déterminé

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Indications générales**

non déterminé

Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT

Le produit ne contient aucune substance vPvB.

12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**Indications générales**

Des données additionnelles aux informations données sur le produit dans la présente sous-section ne sont pas disponibles.

Propriétés perturbant le système endocrinien pour l'environnement

Le produit ne contient aucune substance présentant des propriétés de perturbation endocrinienne chez les organismes non cibles.

12.7. Autres effets néfastes**Indications générales**

non déterminé

Information supplémentaire sur l'écologie

Empêcher toute infiltration du produit dans le sol et l'écoulement dans les eaux et les égouts. Eviter les rejets dans l'atmosphère.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Code de déchets CEE	08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
---------------------	-----------	---

L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

Emballages contaminés

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Code de déchets CEE 15 01 10* emballages contenant des résidus de substances dangereuses ou contaminés par de tels résidus

Les emballages non nettoyables doivent être éliminés en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
Code de restrictions en tunnels	-		
EmS		F-A, S-F	
14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification	3082	3082	3082
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A. (Silver, 2-hydroxyethyl ricinoleate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Silver, 2-hydroxyethyl ricinoleate)	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (Silver, 2-hydroxyethyl ricinoleate)
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	9	9	9
Carte pour désignation du danger			
14.4. Groupe d'emballage	III	III	III
Remarque	Le produit n'est pas concerné par la réglementation ADR si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg	Le produit peut être transporté conformément aux dispositions du Code IMDG, paragraphe 2.10.2.7 s'il est emballé en quantités limitées ne dépassant pas les 5 l / 5 kg .	Le produit n'est pas concerné par les autres dispositions des réglementations IATA si la quantité à envoyer est limitée à 5 l / 5 kg (Disposition particulière A197)
Quantité limitée	5 l		
Les catégories de transport	3		
14.5. Dangers pour l'environnement	 DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT	Polluant marin  ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS	 ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS

Information pour tous les modes de transport

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Respecter les dispositions pertinentes du Code des transports.

Autres informations

14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI

Nom commercial : Elecolit® 3661

Version : 9 / CH

Date de révision: 14.02.2025

remplace la version : 8 / CH

Date d'impression 05.03.2025

Non pertinent

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

COV

COV (CH)

0 %

Remarque

Le produit contient un maximum de 3% de COV (CH).

Autres informations

Le produit ne contient pas d'ingrédients inclus : dans la liste des substances candidates reportée dans l'annexe XIV du règlement (CE) no 1907/2006 (REACH)

Autres informations

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire ECL.

Tous les composants sont inclus dans l'inventaire IECSC.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

RUBRIQUE 16: Autres informations

Classification et méthode utilisée pour la dérivation de la décision concernant la classification de mélanges conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 CLP :

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Sens. 1	H317	Méthode de calcul
Aquatic Acute 1	H400	Méthode de calcul
Aquatic Chronic 1	H410	Méthode de calcul

mentions de danger H-de la rubrique 2/3

EUH205	Contient des composés époxydiques. Peut produire une réaction allergique.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 2/3

Aquatic Acute 1	Danger pour le milieu aquatique, aigu, Catégorie 1
Aquatic Chronic 1	Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 1
Skin Sens. 1	Sensibilisation cutanée, Catégorie 1

Service établissant fiche de données de sécurité

Department product safety

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Cette fiche de données de sécurité a été préparée conformément aux exigences suivantes : Règlement (CE) n° 1907/2006 et Règlement (CE) n° 1272/2008.